



Moniteur.rice et inspecteur.rice : auto, moto, bateau – formation en Bretagne

SOMMAIRE

1 – Enseignant.e de la conduite et de la sécurité routière

2 – Formateur.trice de Moniteur.trice (BAFM)

3 – Inspecteur.trice du permis de conduire

4 – Formateur.trice au titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur (maritime et fluviale)

A CONSULTER :

www.onisep.fr et www.nadoz.org
Formation initiale

www.gref-bretagne.com
Formation continue

Les Fiches métiers :

Les métiers du transport et de la logistique
Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 2.8921 et 2.8922

Les métiers du transport maritime
Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 2.898

Pilote d'avion et d'hélicoptère
Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 2.8964

ADRESSES UTILES

www.gref-bretagne.com rubriques Publications /
Secteurs et métiers

Renseignez-vous sur les **risques professionnels** et la
santé au travail auprès de la CARSAT : www.carsat-bretagne.fr

LEXIQUE

BAFM : Brevet d'aptitude à la formation des
moniteur.trice.s d'enseignement de la conduite

DDTM : Direction départementale des territoires et de
la mer

ECSR : enseignant.e de la conduite et de la sécurité
routière



1 – Enseignant.e de la conduite et de la sécurité routière

La profession d'enseignant.e de la conduite est réglementée par un diplôme d'État le **titre professionnel ECSR** (enseignant de la conduite et de la sécurité routière) géré par le ministère chargé des transports. Ce brevet est le diplôme dont tout enseignant.e de la conduite doit être titulaire pour former les conducteurs.trices des véhicules légers.

Pour s'inscrire à l'examen du titre pro ECSR :

A ce jour les dates d'inscriptions et d'examens pour l'année 2017 (une session par an) ne sont pas encore connues. Ces informations seront disponibles sur les sites des préfectures prochainement. Vous pouvez également contacter la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) de votre département

DDTM Côtes d'Armor

1 rue du Parc – CS 52256
22022 SAINT-BRIEUC Cedex
0821 80 30 22
-> ddtm@cotes-darmor.gouv.fr
-> www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

DDTM Finistère

2 boulevard du Finistère
29325 QUIMPER Cedex
02 98 76 52 00
-> ddtm@finistere.gouv.fr
-> www.finistere.gouv.fr

DDTM Ille-et-Vilaine

Le Morgat
12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 RENNES Cedex
02 90 02 32 00
-> ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr
-> www.ille-et-vilaine.gouv.fr

DDTM Morbihan

1 allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES Cedex
-> ddtm@morbihan.gouv.fr
-> www.morbihan.gouv.fr

Pour s'inscrire à la préparation de cet examen, contactez les centres de formation (liste ci-dessous)

Centres de formation au titre pro ECSR permis B

COTES D'ARMOR

22590 PORDIC

ECF Megret Julaud
ZAC du Point du Jour
02 46 85 02 36
-> ifp.stbrieuc@ecf-mj.fr
-> ecf.asso.fr

FINISTERE

29401 LANDIVISIAU Cedex

ECF Roudaut
Bodilis - ZA la Croix des Maltotiers - BP 90101
02 98 68 19 83
-> forma.pro@ecf-roudaut.fr
-> www.ecf-roudaut.fr
- mention « **groupe lourd** »
- mention « **deux roues** »

29270 CARHAIX-PLOUGUER

ASR Formation
1 rue Saint Antoine
02 98 93 18 32
-> contact@asrformation.fr
-> www.asrformation.fr

29200 BREST

Institut de formation à la sécurité routière (IFSR)
SARL Education à la route
6 place Maurice Gillet
02 98 21 16 67
-> education-a-la-route@orange.fr
-> ifsr.fr

ILLE ET VILAINE

35200 RENNES

GEYSER
11 square de Galicie
02 99 50 94 24
-> geyser.scop@laposte.net
-> geyserscop.jimdo.com/
- mention « **deux roues** »

MORBIHAN

56000 VANNES

Centre de formation Le Gacque
41 rue Lieutenant-Fromentin
02 97 68 41 00
-> denis-le-gacque-formation@wanadoo.fr
-> www.legacque-formationprofessionnelle.fr/
- mention « **groupe lourd** »
- mention « **deux roues** »

56700 HENNEBONT

ECF Roudaut
15 rue Albert Einstein
Zone du Parco
02 97 89 40 00
-> forma.pro@ecf-roudaut.fr
-> www.ecf-roudaut.com

2 – Formateur.rice de Moniteur.rice (BAFM)

Le BAFM est un diplôme d'Etat, délivré par le Ministère des Transports. Les titulaires du BAFM assurent la formation des enseignant.e.s de la conduite.

Pour s'inscrire à l'examen du BAFM

Contactez la Préfecture du département du lieu de résidence qui transmettra à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille et Vilaine.



3 – Inspecteur.rice du permis de conduire

Pour s'inscrire au concours (catégorie B) d'Inspecteur.trice du permis de conduire et de la sécurité routière.

Contactez la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du lieu de résidence, service des concours

(-> voir également fiche Actuel Bretagne 2.01 « Travailler dans la Fonction publique d'Etat »)

Dates et Inscription également en ligne sur le site :
-> [www.concours.developpement-durable.gouv.fr / calendriers](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/calendriers)

4 – Formateur.rice au titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur (maritime et fluviale)

La formation à la conduite ne peut être dispensée que dans le cadre d'un établissement agréé par l'autorité administrative : la **Délégation à la Mer et au Littoral** pour les départements littoraux.

Le formateur devra être titulaire du titre pour lequel il assure une formation, avec une ancienneté d'au moins trois ans et détenir une carte professionnelle. Demander le dossier à compléter auprès de la DML de votre département :

Coordonnées des fédérations de bateaux écoles :

Fédération nationale de bateaux école - FNBE
29000 QUIMPER
8 rue de l'Yser
02 98 53 68 20
-> www.bateau-ecole.com

Contactez la DML pour obtenir une liste exhaustive par département.

Délégation à la Mer et au Littoral (DML)

22022 SAINT-BRIEUC Cedex

adresse postale :
1 rue du Parc - CS 52556
adresse géographique :
5 rue Jules Vallès
02 96 75 66 22
-> ddtm-dml@cotes-darmor.gouv.fr

29325 QUIMPER Cedex

2 boulevard du Finistère
02 98 76 52 00
-> ddtm@finistere.gouv.fr

35418 SAINT MALO Cedex

27 quai Duguay Trouin
CS 51802
02 99 40 68 30
-> ddtm-dml@ille-et-vilaine.gouv.fr

56404 AURAY Cedex

Immeuble Zone Porte Océane 2
34 rue du Danemark -CS 30630
02 97 29 34 93
-> ddtm-permisay@morbihan.gouv.fr